



CMA CGM Agences France | Informations Clients

Direction Commerciale – 30/05/2018

Chers clients,

Conformément à la nouvelle réglementation douanière chinoise (joint à cette communication), à compter du 1^{er} juin (date de chargement) :

- Vos expéditions à destination de tous les ports chinois sans exception seront soumises à transmission préalable au moment du chargement.
- Le manifeste devra contenir une description détaillée, complète et exacte des marchandises.
- Les informations ci-dessous devront être connues de nos services afin d'être transmises par le manifeste :

	informations	obligations
Shipper	Code de la société (TVA ou SIREN)	obligatoire
	Numéro de téléphone	obligatoire
	Status AEO	facultatif
Consignee	Nom de la société	Obligatoire si pas "To Order"
	Code de la société (USCI ou OC)	Obligatoire si pas "To Order"
	Numéro de téléphone	Obligatoire si pas "To Order"
	Nom d'un contact + son numéro de téléphone	Obligatoire si pas "To Order"
	Status AEO	facultatif
Notify	Code de la société (USCI ou OC)	Obligatoire si consignee est "To Order"
	Numéro de téléphone	Obligatoire si consignee est "To Order"

Notre Equipe Documentation se tient à votre disposition pour tout complément d'information.